
Lieu d'exercice : A la Pharmacie du CH de PERTUIS et dans les unités de soins (Médecine, Obstétrique, Blocs opératoires gynécologiques, Urgence / UHCD, SSR et USLD)

Connaissances et qualités requises :

- **Niveau requis** : Internat en Pharmacie
- **Aptitudes requises** :
 - Individu méthodique, rigoureux et autonome
 - Respect du secret professionnel
 - Sens de l'organisation, diplomatie
 - Disponibilité
 - Discrétion professionnelle
- **Savoir-faire requis** :
 - Connaissance de l'outil informatique

Activités Principales :

L'interne aura pour rôle principale d'encadrer et de continuer à développer la Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative pour l'USLD (50 lits en nominatif) en partenariat avec le pharmacien. Il participera à la validation des ordonnances et à l'élaboration des fiches de liaisons entre la pharmacie et l'USLD.

Deux EPP doivent être réalisées avec l'équipe médicale de l'unité USLD : une sur l'iatrogénie médicamenteuse, une sur la prise en charge thérapeutique des patients Alzheimer avec le médecin chef de service de l'unité. Ces deux projets pourraient faire l'objet ensuite de publication ou /et de poster.

Autres Activités :

- L'interne participera aux activités de gestion et de dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux stériles avec l'équipe de la pharmacie.

- Il participera aux actions relatives au bon usage des produits pharmaceutiques (CBU), et aux actions prévues dans le cadre du contrat de bon usage 2009-2011.
 - Il contribuera à la sécurisation du circuit du médicament et des DMS.
 - Il participera à la gestion financière des produits pharmaceutiques et au développement de l'assurance qualité du service Pharmacie en collaboration avec le Pharmacien.
 - L'interne en poste avec le Pharmacien pourra participer s'il le souhaite au COMEDIMS, à la Commission des Anti Infectieux et à la Commission des Gaz Médicaux.
 - Il pourra aussi participer au COVIRIS et aider le pharmacien dans les activités de Pharmacovigilance et Matérovigilance.
 - Il pourra aussi en fonction de ces centres d'intérêts participer à des audits réalisés en partenariat avec le CLIN (par exemple sur l'antibiothérapie), ou encore participer à la mise en place de dispositifs de sécurité en partenariat avec le CLIN et la médecine du travail.
-